Municipalité
de **Saint-Louis-de-Blandford**

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford, tenue le 11 décembre 2025 à 19h00 à la salle du conseil, située au 80-1 rue Principale à Saint-Louis-de-Blandford (Québec) G0Z 1B0, sous la présidence de madame Élisabeth Hamel, mairesse.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Jennifer Vallée
Siège #3 - François-Michel Bonneau-Leclerc
Siège #5 - Diane Blanchette
Siège #6 - Michel Pépin

Est / sont absents:
Siège #2 - Marc Bédard
Siège #4 - Sylvie Salois

Est également présent, madame Mélanie Allaire, directrice générale, qui agiras comme greffière.

Signification de l'avis de convocation

Le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 11 décembre 2025 a été signifié, tel qu'il est requis par le Code municipal du Québec, à tous les membres du conseil.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

2025-12-330

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3 - POINTS DE DISCUSSION
- **3.1** - Dépôt et adoption des prévisions budgétaires 2026
- **3.2** - Dépôt et adoption du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

4 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 388-2025 "Règlement de taxation 2026"
5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Diane Blanchette, appuyé par Jennifer Vallée et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

DG ou DGA

Maire

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 - POINTS DE DISCUSSION

2025-12-331 **3.1 - Dépôt et adoption des prévisions budgétaires 2026**

ATTENDU QUE que la Municipalité doit, entre le 15 novembre et le 31 décembre de chaque année, préparer et adopter les prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent et ce, en vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec ;

En conséquence,

Il est proposé par François-Michel Bonneau-Leclerc, appuyé par Jennifer Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 tel que préparé par les membres de ce conseil que voici :

Présentation des prévisions budgétaires 2026 et comparaison avec le budget précédant			
REVENUS			
Département	**Budget 2026**	**Budget 2025**	**Différence**
Taxes Foncières	1 623 445 $	1 531 139 $	92 306 $
Taxes supplémentaires (nouvelles constructions, ordures, etc.)	153 300 $	141 006 $	12 294 $
Autres taxes (secteurs)	190 702 $	147 908 $	42 794 $
Subventions diverses	388 935 $	359 244 $	29 691 $
Services rendus (Gym, location, fosse, etc.)	47 050 $	104 084 $	-57 034 $
Droits (mutations, permis, redevances etc.)	71 157 $	84 750 $	-13 593 $
TOTAL DES REVENUS	**2 474 590 $**	**2 399 271 $**	**75 319 $**
DÉPENSES			
Administration générale	592 434 $	557 281 $	35 153 $
Sécurité publique	404 878 $	375 903 $	28 975 $
Travaux publics	694 294 $	691 409 $	2 885 $
Hygiène du milieu	252 172 $	246 938 $	5 234 $
Santé et bien-être	12 000 $	11 600 $	400 $
Aménagement, Urbanisme et développement	99 758 $	106 785 $	-7 027 $
Loisirs et culture	228 517 $	227 571 $	946 $
Intérêts de financement	54 391 $	58 267 $	-3 876 $
Capital de financement	136 144 $	67 217 $	68 927 $
TOTAL DES DÉPENSES	**2 474 590 $**	**2 339 271 $**	**135 319 $**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DG ou DGA

Maire

2025-12-332 **3.2 - Dépôt et adoption du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028**

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 953,1 du Code municipal du Québec, le conseil doit, au plus tard, le 31 décembre de chaque année, préparer et adopter le programme triennal d'immobilisations pour les trois (3) exercices financiers subséquents ;

En conséquence,

Il est proposé par Diane Blanchette, appuyé par Michel Pépinet résolu à l'unanimité des conseillers présentsd'adopter le programme triennal prévisionnel d'immobilisations pour les exercices financiers 2026 - 2027 -2028, tel que préparé et présenté à cette séance que voici :

Programme Triennal d'immobilisations			
Projet	**2026**	**2027**	**2028**
Borne sèche	20 000 $		
Nettoyage et reprofilage des fossés/Asphaltage rue des Pionniers et des Mélèzes (PAVL-Soutien)	700 000 $		
Pavage Rang Saint-François (TECQ)		1 250 000 $	
Réfection du rang Charles-Héon (Ponceau, asphaltage) (PAVL-Redressement)		1 500 000 $	500 000 $
Centre récréatif (Isolation, aménagement, asphaltage stationnement) (TECQ)	150 000 $	100 000 $	
Aménagement de terrain de pickleball (Nouveaux horizons, FRR)	25 000 $		
Mise à l'eau canot/kayak (FRR)	10 000 $		
Éclairages de rues	7 500 $	7 500 $	7 500 $

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-333 **4 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 388-2025 "Règlement de taxation 2026"**

Avis de motion est donné par Diane Blanchette que sera présenté le 13 janvier 2026 le Règlement de taxation 2026 numéro 388-2025.

Séance tenante, la directrice générale a présenté un projet de règlement, dont copie a été remise aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford.

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse invite les citoyens à la période de questions. (Aucun citoyens n'étaient présent lors de la séance extraordinaire.)

2025-12-334 **6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

DG ou DGA

Maire

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Jennifer Vallée par que la séance soit levée à 19h10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mélanie Allaire
Greffière

Élisabeth Hamel
Mairesse

Je, Élisabeth Hamel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

DG ou DGA

Maire